



Le Canada s'empare du marché français

Sous ce titre, la *Breeder's Gazette*, de Chicago, publiait le 15 janvier courant, ce qui suit, comme premier article :

« Depuis des années nous précisons qu'il est du devoir urgent du congrès d'autoriser la négociation de traités de réciprocité commerciale avec les pays étrangers, dans le but de fournir des marchés aux produits de nos cultivateurs et de nos éleveurs de l'ouest. Il nous paraissait clair que si nous ne faisons pas de ces traités, quelque autre nation s'emparera de ce commerce étranger. Ainsi que nous l'avons prédit, pendant que nous restions immobiles, le Canada s'est emparé du marché français pour les produits de l'agriculture et de l'élevage que nous avons à vendre, et les nations étrangères n'ont rien de nous. Voici ce que dit un des journaux les plus conservateurs de la Grande-Bretagne :

« Le Canada a ramé le pion aux États-Unis. Il vient de conclure un traité en vertu duquel ses viandes sont admises en France sous le plus bas tarif possible, en retour de certaines concessions tarifaires. Par ce traité, le Canada s'assure, de la part de la France, le tarif minimum pour les hêtes à cornes, les chevaux, la volaille, les salaisons, les conserves, les œufs, le beurre, le fromage, le poisson frais et salé, le blé, l'avoine, l'orge, le seigle, le maïs, les pommes de terre, les fruits, le bois, les légumes, le foin, le charbon et les métaux. En retour le Canada fait bénéficier la France de son tarif intermédiaire sur les viandes, la volaille et le venaison, le fromage, les arbres fruitiers, les locomotives, les automobiles, les dentelles, les fils de coton et de lin, les lainages et d'autres articles d'une nature domestique. »

« Le traité franco-canadien, continue la *Breeder's Gazette*, est un fait accompli. Le Canada nous a coupé l'herbe sous le pied. Et le Canada s'est assuré tous ces avantages en n'accordant que le bénéfice de son tarif intermédiaire—pas de son tarif minimum—sur un groupe d'articles ou qu'il produit ou dont il n'a pas besoin, ou du moins, au sujet desquels il n'a pas à se troubler le moins du monde. »

« Le Canada dispose pour l'exportation de produits dont nous avons aussi un surplus. Depuis des années le gouvernement canadien a enseigné à ses gens ce qu'il faut produire, comment finir ces produits et comment les préparer pour les mettre sur les marchés d'Europe sous les formes les plus attrayantes pour le commerce européen. Les Canadiens ont appris tout cela et aujourd'hui leur gouvernement vient de leur ouvrir un marché sur lequel,

grâce au nouveau traité; ils peuvent nous sous-vendre de \$8 à \$22 par \$100 et ils sont prêts à tirer parti de cet avantage. »

Voilà ce que disent les gens désintéressés de ce traité franco-américain, auquel nos conservateurs s'efforcent de trouver à redire. La *Breeder's Gazette*, que nous citons plus haut, est le plus grand journal d'agriculture et de beaucoup le plus important qui se publie dans tout l'univers. L'opinion de ce grand journal vaut bien celle du *Chronicle* et de son souffleur Hewins. Elle vaut bien aussi celle des « bleus » comme M. Bergeron et d'autres de la même force, qui critiquent ce traité sans en comprendre le premier mot. Qu'importe l'intérêt du pays à ces petites gens, qui n'ont pas autre chose en vue que les petits intérêts de leur petit parti !

Cette ferme expérimentale

L'*Événement* publiait il y a quelque temps un article perfide, au sujet de l'établissement d'une ferme expérimentale dans le district de Québec. Avec cette humilité qui le caractérise, l'organe affirmait, avec l'aplomb d'un homme sûr de son affaire, que le gouvernement n'en ferait rien et que ce sont les conservateurs qui doteront notre district d'une ferme expérimentale.

Le confrère va un peu trop vite en besogne. L'*Événement* ainsi que les autres journaux bleus et les politiciens bleus de Québec, nous avaient promis le pont et ne nous l'ont pas donné : Sir Wilfrid Laurier ne l'a pas promis, il l'a donné.

Les conservateurs nous avaient aussi promis d'amener le commerce du Nord-Ouest directement à Québec : au lieu de cela, Sir John Macdonald l'a détourné de Québec pour le faire passer par le Maine. Le gouvernement Laurier ne s'est engagé en rien, n'a rien promis de ce chef, mais nous donne le Transcontinental, qui va nous amener le commerce du Nord-Ouest dans les conditions les plus avantageuses, puisque cette ligne sera plus courte, plus plane, et sous tous les rapports beaucoup plus en état que les autres de faire le transport à bon marché.

Il en sera de même pour la ferme expérimentale. Au lieu de faire de vaines promesses, le gouvernement Laurier agira.

Jusqu'à présent, nos amis ne se sont pas occupés activement de cette affaire, parce que le besoin d'un pareil établissement était moins pressant. Mais l'impulsion que le Transcontinental va donner à la colonisation ainsi qu'à l'industrie agricole dans notre district, modifie les circonstances et rend urgent l'établissement d'une ferme expérimentale, qui sera le digne couronnement de l'œuvre, si éminemment patriotique, du Transcontinental.

Quoiqu'en dise l'*Événement*, nous savons que la députation libérale du district de Québec s'occupe de cette affaire et nous espérons, ou plutôt nous avons lieu de croire que le confrère en aura des nouvelles avant longtemps. Comme de raison, la position de nos députés est un peu délicate : le gouvernement Laurier a tant fait pour notre district depuis dix ans, que tout naturellement on se sent un peu mal à l'aise pour lui demander la dépense, comparative minime, il est vrai, que comportera l'établissement d'une ferme expérimentale. Sous le régime conservateur, ce serait une raison péremptoire pour nous refuser. Mais, Dieu merci ! nous sommes sous le régime libéral, qui ne recule pas devant la dépense, quand il s'agit de promouvoir les intérêts d'une classe aussi importante que celle des cultivateurs. Nous en avons la meilleure preuve dans les innombrables réformes que l'hon. M. Fisher a opérées dans la direction, surtout dans l'action du ministère de l'agriculture. C'est grâce à l'organisation par lui mise en marche que nos fromages, nos viandes, tous nos produits agricoles réalisent aujourd'hui les plus hauts prix sur les marchés de la Grande-Bretagne. Cette organisation a coûté de l'argent, il est vrai, mais voyez donc ce qu'elle rapporte au pays ! La viande,

le beurre, le fromage, les œufs, se vendent à des prix auxquels même les visionnaires n'auraient pas osé songer il y a douze ans. Si nous étions encore sous le régime conservateur, nous en serions encore aux prix de disette et de pénurie des temps antérieurs à 1896—5 ou 6 cents le bœuf, 7c à 8c pour le lard, 12c à 15c pour le beurre, 7c à 8c pour le fromage, 10c à 12c pour les œufs. Si, pour tous ces articles, les prix ont presque doublé depuis le temps du régime conservateur, c'est grâce aux dépenses faites avec tant d'intelligence et de sens pratique par l'hon. M. Fisher, pour apprendre à nos cultivateurs à préparer leur produits et à les mettre convenablement sur le marché. Ce qui de ce chef a coûté des centaines de mille piastres au gouvernement a rapporté des millions au pays.

Il en sera de même pour la ferme expérimentale que le progrès et l'expansion de l'agriculture rendent absolument nécessaire dans notre district. L'établissement de cette ferme occasionnera un peu de dépense, mais cette dépense sera compensée au centuple par l'impulsion qu'elle donnera au progrès agricole.

Quoiqu'en dise l'*Événement*, nous savons que plusieurs députés du district de Québec s'occupent de cette affaire depuis une couple d'années et, comme la construction du Transcontinental donne de l'urgence à l'ouverture de cette ferme expérimentale, nous connaissons assez bien leur patriotisme pour être convaincus qu'ils vont redoubler d'efforts, et nous avons la ferme espoir qu'ils réussiront à faire voter durant la présente session le crédit requis pour mettre cette affaire en marche.

Feu de paille

L'opposition à Ottawa s'est ressentie de l'approche du carnaval et elle a voulu elle aussi se payer quelques fantaisies. Contrairement à tous les usages administratifs et parlementaires, M. Ames a demandé qu'on lui donnât non pas une copie de certains documents, mais les originaux qui sont la propriété du bureau des archives de chaque département et qui ne peuvent en sortir que pour communication dans certains cas.

C'est en vain que l'on a demandé à M. Ames les raisons pour lesquelles il ne se contentait pas des copies.

Le député de la division Ste-Anne de Montréal n'a pas voulu s'expliquer. Sir Wilfrid Laurier a reconnu que les députés ont le droit de voir les originaux des documents administratifs, que M. Ames, en particulier, pourrait, si l'on doutait de l'exactitude des copies, en prendre communication sous la surveillance des employés, mais rien n'y a fait. Peu importe la désorganisation administrative, M. Ames voulait les originaux et ses amis ont fait perdre deux journées sur ce sujet, en discussion stérile, et l'on s'étonne après cela que les frais des sessions soient énormes et que les députés passent la moitié de l'année à Ottawa. Disons d'ailleurs que les députés ont toujours moyen de perdre communication des originaux ; ce moyen est connu de tous ceux qui ont tant soit peu connaissance des usages parlementaires. Il suffit en effet de faire demander les documents dont on a besoin devant un des comités permanents de la Chambre, et le ministre intéressé doit alors donner l'ordre à ses employés de comparer les documents en mains devant le dit comité, mais en agissant ainsi la chose serait trop simple pour les membres de l'opposition.

Pour ne pas créer un précédent dangereux, le gouvernement s'est vu dans l'obligation de refuser la motion Ames, qui était impérative. Mais dès la séance suivante, sir Wilfrid a décontenancé ses adversaires en faisant produire tout le dossier original au complet, déjouant ainsi la diabolique ruse de l'opposition, qui n'avait fait tout ce tapage que pour faire croire qu'il s'agissait de papiers suspects et falsifiés, et que le gouvernement refusait de les laisser voir, tandis qu'au contraire c'est elle qui refusait de se soumettre à une règle parlementaire inviolable.

Faisons voir en deux mots le danger de communiquer les originaux

aux députés et de les laisser en leur possession.

M. Foster, le bras droit du chef de l'opposition, détient depuis quelque temps un de ces documents originaux. C'est en vain que l'administration le lui a réclamé, il ne sait plus ce qu'il en a fait et se contente de dire qu'il va le chercher.

Veut-on un autre cas ? Il y a nombre d'années déjà, le département de la Milice fit faire à Québec une enquête sur une affaire d'obtention d'argent sous de faux prétextes, affaire qui donna naissance à l'histoire du petit officier de Carleton. Le dossier fut envoyé à Ottawa ; pendant longtemps il resta dans les voûtes de l'administration et il en fut même délivré des copies.

Or, un bon jour, sous l'administration de sir A. P. Caron, si notre mémoire est fidèle, le dossier sortit des voûtes et fut remis à un député.

Depuis ce temps, c'est en vain que l'on a demandé de nouvelles copies à Ottawa, l'oiseau est disparu et n'a pas reparu.

Comme le sénateur Landry est un grand interpellateur, lui plairait-il de faire au sénat l'interpellation suivante ?

1° Le rapport de l'enquête relative à l'obtention de fonds sous de faux prétextes par un officier ou élève-officier de Québec avant 1878, est-il encore entre les mains du gouvernement ?

Sinon, dans les mains de qui a-t-il été remis ?

En fournissant à nos lecteurs l'occasion d'avoir la réponse à cette interpellation, le sénateur, pour une fois, leur fera plaisir.

Avis aux hypocrites

L'hypocrisie, ce masque des âmes dépravées, derrière lequel le vice dissimule ses cyniques grimaces, est une de ces lèpres sociales qu'il importe d'isoler pour en prévenir la contagion. La *Vigie* en a déjà courageusement dénoncé des cas dangereux, mais l'espèce n'est pas éteinte.

Il reste encore de ces malheureux qui osent non seulement se risquer sur la place publique, mais se poser en champions des bonnes mœurs et de la tempérance.

A titre de charitable avertissement, voici une petite anecdote de la vie réelle qui produira peut-être quelque effet avant qu'il soit trop tard.

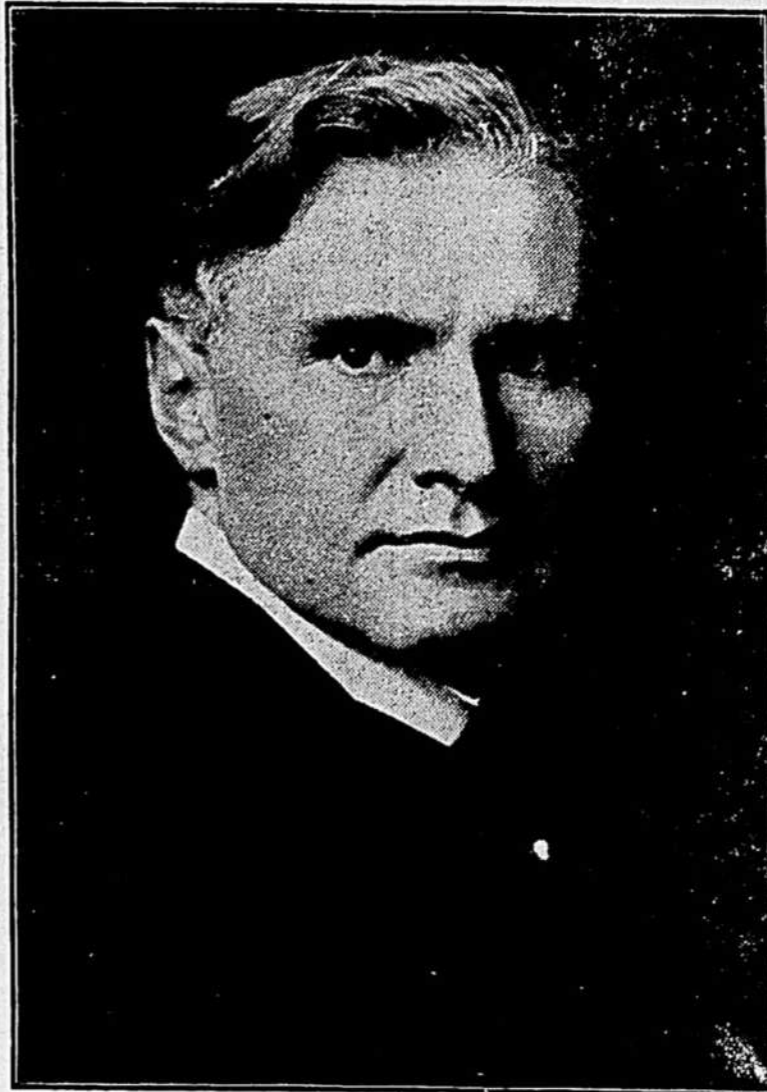
Le 1er novembre dernier, dans la matinée de la Toussaint, deux voyageurs se dirigeaient entre St-Gervais et St-Charles de Bellechasse ont été témoins d'un bien curieux spectacle. Ils faisaient la rencontre de deux équipages remarquables qui se suivaient à une certaine distance l'un de l'autre, sans doute pour écarter tout soupçon de complicité. Cependant, le but de leur pérégrination était le même, et la marchandise qu'ils portaient la même aussi.

Le premier véhicule était un buggy, l'autre une expresse de commerce. Chacune n'avait qu'un conducteur. C'était deux messieurs de la ville, pas aussi étrangers l'un à l'autre qu'auraient pu le faire croire leurs allures mystérieuses. Tous deux avaient passé la nuit précédente ensemble à la pension Brochu, quartiers-généraux du candidat Bourassa à St-Charles, et en étaient partis le matin l'un après l'autre pour déployer la vigilance de leurs adversaires. Par excès de discrétion, chacun avait refusé la compagnie d'un automédon et conduit lui-même le cheval, besogne assez rude par ces mauvais chemins d'automne, et à laquelle l'un des deux solitaires voyageurs n'avait certainement pas été habitué par sa profession.

Le plus étrange en tout cela était la nature de la cargaison ainsi envoyée à travers les fertiles campagnes de Bellechasse, un jour de Toussaint, quatre jours avant l'appel des électeurs aux urnes électorales. Chaque voiture portait sa capacité de marchandise, soigneusement protégée contre les regards indiscrets par des toiles et des couvertures de voyage. Ce que c'était ? nul n'aurait pu le dire, à moins qu'en route les voyageurs ne rencontraient quelque ami de la cause à qui ils pussent s'ouvrir en toute confiance. Seulement, chaque cahotement de la route produisait dans les profondeurs de la cargaison de sourds clapotements comme ceux

LE 5 FEVRIER

Vraisemblablement, bon nombre de nos lecteurs sont peu renseignés sur le compte du remarquable chef d'orchestre de la Société Symphonique de New-York



Monsieur WALTER DAMROSCH

qui nous visitera le 5 février prochain et donnera au Manège militaire de la Grande Allée, avec la superbe cantatrice Madame Lilian Nordica, une de ces soirées dépassant en splendeur les rêves de l'imagination la plus vive. Quelques renseignements seront probablement plaisir à ceux qui nous font l'honneur de nos lire. Walter Damrosch, arrivé aujourd'hui à la pleine maturité du talent, est le fils du docteur Léopold Damrosch, médecin et musicien, à qui New-York est redevable de l'organisation de l'Orchestre Symphonique. A la mort de son père, le jeune Walter, qui n'avait que 22 ou 23 ans, avait déjà fait preuve d'une telle capacité qu'il fut élu unanimement à la succession de son père et prit la direction de l'Orchestre Symphonique. Peu après on lui offrit également la direction de la Société Philharmonique et celle de la "New-York Oratorio Society" qu'il accepta sans hésitation, de même que la charge précédemment occupée par son père au "Metropolitan Opera House". C'était de bien lourdes responsabilités pour de jeunes épaules, mais le jeune Damrosch était préparé suffisamment et il remplit ses multiples fonctions avec une autorité qui n'a fait qu'augmenter d'année en année. Son mariage avec Mademoiselle Blaine, la fille de l'homme d'Etat remarquable dont le souvenir est encore présent à la mémoire de chacun, ne fit qu'accentuer davantage la grande influence dont Walter Damrosch jouissait dans la haute société des États-Unis, et lui donner dans les cercles artistiques une prépondérance que justifiaient largement son beau talent et sa grande érudition musicale. Depuis quelques années, le distingué conducteur a concentré toute son énergie au travail de développement et de progrès de l'Orchestre Symphonique de New-York, et il a amené cette superbe organisation à un point de perfection telle qu'elle peut rivaliser avec les meilleures organisations similaires du monde entier. Ceux de nos lecteurs qui entendent l'Orchestre Symphonique au Manège militaire, mercredi prochain, et la grande cantatrice Madame Lilian Nordica, conviendront, à l'issue de cette magistrale soirée qu'ils n'ont rien entendu de semblable à Québec, et nous pouvons ajouter que cette audition sera, pour le plus grand nombre, une vraie révélation.

d'une mer agitée, ne laissant aucun doute sur un point. Ce n'était pas de la marchandise sèche ! Dions plus : ce n'était pas non plus de l'eau bénite, bien que les deux automédon fussent deux évangélistes nationalistes partis de Québec avec la même mission, celle de *robottiller*..... pardon, de ravitailler les comités électoraux de M. Bourassa dans certaine paroisse du haut du comté.

Si ces détails n'étaient pas jugés assez circonstanciés, on pourrait combler les lacunes, avec témoignages et pièces à l'appui.

Ils suffiront pour le moment, espérons-le, à inspirer une salutaire prudence à qui de droit.

Ceux qui sont assez imprudents pour se mettre ainsi dans les ens réservés—car ils doivent être les derniers à ignorer la sévérité des lois ecclésiastiques en matière de corruption électorale par distribution de boisson ou autres moyens indus de persuasion—s'exposent à être renvoyés à leur archevêque pour avoir l'absolution : ce qui enlève énormément de force à leurs prédications publiques à l'occasion des élections municipales.

Le peuple, qui est foncièrement droit et honnête, ne comprendra jamais qu'on puisse prêcher la vertu en ville et pratiquer le contraire aux champs.

Québec est contre

La Chambre de Commerce de Québec est saisie d'une proposition favorable à l'imposition d'un droit d'exportation sur le bois à pulpe.

Nous avons déjà dit notre manière de voir à l'encontre de toute telle proposition. Une brève récapitulation suffira pour le moment.

Nous ne croyons pas à l'efficacité du remède proposé. Ce n'est pas une mesure de protection, mais d'agression. Les droits sur l'importation sont de pratique ordinaire. Les droits sur l'exportation sont des coups de Jarnac, par dessous la ceinture. Ils invitent, provoquent la riposte. Qui peut dire sur combien de points nous sommes vulnérables vis-à-vis de nos puissants voisins du sud ? Mettons-nous à leur place ; s'ils coupaient les vivres à celles de nos industries qui reçoivent d'eux la matière première, le coton par exemple, n'y aurait-il pas un cri d'indignation nationale, un appel aux représailles ? En supposant même que le remède qu'on propose eût les brillants résultats qu'on en attend—ce qu'on ne peut admettre—serions-nous plus avancés si, pour une manufacture nouvelle établie au Canada, on nous en tuait dix ?

Nous avons une autre grande objection d'intérêt local. Si un pareil mouvement doit partir de quelque part, ce n'est certainement pas de Québec, dont le commerce vit largement du trafic du bois à pulpe. C'est une grande source de revenu pour les cultivateurs du district et pour les marchands de la campagne qui à leur tour viennent s'approvisionner à Québec. Depuis une dizaine d'années, les capitaux américains viennent d'eux-mêmes, sans y être forcés par des lois coercitives ; Grand'Mère, Shawinigan, Clarke City, la Grande Décharge, la Tuque bientôt, plusieurs villes industrielles fondées par enchantement, nous ôtent sujet de nous plaindre. Toutes nos grandes chutes d'eau sont prises à mesure qu'elles sont découvertes et qu'il y a un chemin de fer pour y arriver.

En deux mots, Québec n'a aucun

intérêt à se prononcer en faveur d'un droit d'exportation sur les rondins d'épinette.

D'ailleurs, à cette question de bois à papier se greffe celle de la préservation de nos forêts. Vaste problème qui va probablement être bientôt mis à l'étude par une commission royale. Ne serait-il pas un peu téméraire de la part de la Chambre de Commerce de devancer cette enquête et de trancher la question d'un trait de plume ?

Paroles à désavouer

Voici un petit incident qui montrera à l'*Action Sociale* que le métier de journaliste ne s'apprend pas du jour au lendemain. Comme dit assez plaisamment un confrère, ce journal sera utile s'il s'en tient à la lettre à son programme ; en d'autres termes, il réussira s'il réussit.

Le contrôle sévère de ses nouvelles et de ses communiqués est sur son programme. On a déjà eu occasion de le prendre en faute sur ce point. Cette fois, c'est l'autre organe d'action sociale qui lui cogne sur les doigts. On va voir à quel propos, car voici la boutade du *Pionnier* :

JALOUSIE SERT MAL SON MAITRE

Notre estimé confrère, le directeur de l'*Action Sociale* croit-il qu'il soit de l'intérêt public, et de la propre dignité de son journal, d'y laisser insérer, fût-ce en *Tribune Libre*, des propos aussi dissolvants et injustes qu'en a signé un nommé J. de St Laon, dans l'*Action Sociale* du 21 janvier (P. II. col. 3 et 4) ? Le devoir de la plus cordiale hospitalité ne va certes pas jusqu'à se laisser compromettre de la sorte, aux yeux de la justice et de la vérité. Quand le sieur St Laon cherche à faire un épouvantail de "ce qu'ont coûté les coups de grosse caisse du Lac St. Jean et du Nominigine", il exagère, pour le moins dire, avec une arrière-pensée évidente de mécontentement envieux. Les coups de grosse caisse dont la région de Nominigine, pour sa part, a profité, il n'en tient qu'à la générosité et au dévouement des gens du Témiscamingue, sur lesquels s'appuie M. St Laon, de s'en procurer tout autant. M. le directeur de l'*Action Sociale* doit connaître ce détail, ou bien il peut aisément l'apprendre, en consultant dans son entourage. Après cela, il ne laissera plus provoquer de la sorte, sous son égide, des gens qui n'ont rien fait pour le mérite.

Quand St. Laon écrit ensuite que "le Nominigine avec son sable et ses roches ; le Lac St. Jean avec ses terres médiocres, ont tout absorbé" il enfle simplement un collier de perles... fausses. La Région Labelle (le Nominigine, pour les gens qui en parlent de loin) n'a pas que du sable et des roches ; le Lac St. Jean est loin de souffrir de terres si médiocres, et il s'en faut de beaucoup que ces deux régions aient absorbé tout le patronage de la colonisation. Il serait facile de prouver cette vérité, si elle n'était d'évidence.

Non, c'est un accès de mauvaise humeur jalouse qu'a eu M. St. Laon, et ce n'est pas de cette façon qu'il attirera sur sa région les sourires de la prospérité, non plus que les sympathies actives des pionniers d'ailleurs, qui ont toujours défendu, comme les leurs propres, les intérêts du Témiscamingue. Cette sortie intempestive nous eût émus et provoqués à la riposte, quelque part qu'elle fût affichée ; elle nous a particulièrement mal impressionnés, se produisant dans les colonnes de notre grand journal catholique.

Nous devons aussi protester contre ce dénigrement absolument injustifiable de nos plus belles régions de colonisation. "Les terres médiocres du Lac St Jean" ! L'absurdité d'une pareille affirmation aurait dû sauter aux yeux du confrère ; il n'aurait pas dû laisser imprimer cela sans protester lui-même.

Cette injure à la vérité ne manquera pas d'être vivement ressentie par toute la population de cette florissante région, de même que dans le pays qu'on a appelé "le royaume de Mgr Labelle." Voilà vingt ans que tous célèbrent à qui mieux mieux et avec raison la fertilité du nord de Québec, et tout à coup voici un nouveau journal, fondé pour servir de moule à tous les autres, qui découvre que tout cela n'était que de la popote, qu'on s'était enthousiasmé pour peu de chose, enfin que le gouvernement a gaspillé son argent.

En gros ou en détail, la calomnie est toujours la calomnie. Le confrère devra désavouer celle-là, et redoubler de vigilance à l'avenir.

La flotte de l'Etat à Québec

L'autre jour, aux Communes, en réponse aux critiques de l'opposition, l'hon. M. Brodeur a donné des détails intéressants sur l'excellent service actuel du département de la Marine, et les résultats obtenus par comparaison avec l'état de choses existant il y a une douzaine d'années.

Voici au reste, quelques renseignements plus précis donnés par le ministre de la Marine et des Pêcheries le 10 janvier courant :

L'hon. M. BRODEUR : Cette année je demande \$535,000 pour l'entretien et les réparations des steamers et des vaisseaux brise-glace de l'Etat. C'est \$50,000 de moins que le crédit du dernier exercice.

Il n'y aura pas d'autres crédits, car j'ai prévu toutes les dépenses à faire pour les steamers fédéraux et je suis certain qu'à moins d'accident, il n'y aura rien sous cette rubrique dans le budget supplémentaire. Le crédit s'applique aux vaisseaux suivants : *Minto, Stanley, Champlain, Montcalm, Druid, Quadra, Lady Laurier, Aberdeen et Lansdowne*, ce qui fait neuf en tout.

Quels étaient nos vaisseaux en 1895-96 ? Il y avait, entre autres, le steamer *Alert*. Le rapport dit qu'on a dépensé \$4.25 pour ce vaisseau pendant tout l'exercice. L'honorable député désire-t-il faire croire à la Chambre que ce vaisseau a fait le service au prix de \$4.25 ?

Plus tard, je pourrai citer des chiffres exacts. Nous avons amélioré nos voies navigables, nos phares, nous avons posé des sifflets de brume et des bouées. Aujourd'hui, le St-Laurent est navigable même de nuit, entre Montréal et Belle-Isle. Autrefois, il ne l'était pas, faute d'être suffisamment éclairé. Cette amélioration, seule, a supprimé la moitié des retards qu'on subissait auparavant, retards particulièrement dommageables attendu que cette route n'est libre que pendant une partie de l'année.

M. BERGONZ : Combien le département de la Marine et des Pêcheries a-t-il de bateaux à son service ?

L'hon. M. BRODEUR : Trente-deux je crois. L'*Aberdeen* fait le service des bouées et des phares ; l'*Artie*, surveille le nord de la baie d'Hudson. Le *Baiffeld*, fait le service hydrographique ; le *Brant* est employé au service des bouées et des phares ; le *Canada* au service de protection des pêcheries ; le *Champlain* fait le service du passage à la rivière Ouelle, à la Malbaie ; le *Constance* fait le service de la douane, sous la direction du ministère de la Marine et des Pêcheries ; le *Carbec* est préposé à la protection des pêcheries dans le Nouveau Brunswick ; le *Druid* fait le service des bouées et des phares ; l'*Eureka* est un bateau-pilote, à la Pointe-aux-Pères ; le *Fulton* fait le service de protection des pêcheries, à Vancouver ; le *Frontenac* fait le service dans le chenal maritime du St-Laurent ; le *Galeston* est un bateau-dragueur ; le *Gulnar* fait le service des études de marée sur les côtes atlantiques et dans le Saint-Laurent ; le *James-Hovden*, opère sur le chenal du Saint-Laurent ; le *Kestrel* est affecté à la protection des pêcheries ; la *Canadienne* est préposée au service hydrographique ; le *Lady-Grey* fait le service du chenal du Saint-Laurent ; et le *Lady-Laurier* le service des phares et des bouées, de même aussi le *Lansdowne*, le *Maisonnewe* surveille le Saint-Laurent entre Québec et Kingston ; le *Minto* fait le service des dépêches en hiver entre l'île du Prince-Edouard et la terre ferme ; le *Montcalm* est un brise-glace en acier ; l'*Osprey* est affecté au service de protection des pêcheries, comme le *Petrel* et le *Princess* ; le *Quadra* fait le service des bouées et des phares, comme le *Réservé* entre Montréal et Kingston, et le *Scout* ; le *Shamrock* est affecté au service des bouées entre Québec et Montréal ; le *Stanley* dessert l'île du Prince-Edouard en hiver et le *Vigilant* est affecté au service de protection des pêcheries.

Les Pêcheries de l'Ungava

Les pêcheries fluviales et maritimes de l'Ungava sont des plus variées et des plus riches.

La partie de la côte du Labrador détenue par Terre-Neuve, du détroit de Belle-Isle au cap Chidley, mesure 1,100 milles de longueur. Dans son livre de statistique concernant cette colonie, le Rév. Harvey dit que les pêcheries de cette côte emploient 20,000 hommes et fournissent le quart de toute la morue exportée de Terre-Neuve. Le total de ces exportations est de 1,350,000 quintaux de 112 livres par année, ce qui donne, pour la côte du Labrador, 337,500 quintaux, ou 4,387,500 livres. Les côtes de la baie d'Ungava, du détroit et du côté de la baie d'Hudson, qui ont un développement de 1,350 milles, ou 200 milles de plus que celle du Labrador terre-neuve, devraient être capables d'alimenter une industrie aussi importante.

Y A-T-IL DE LA MORUE DANS LA BAIE D'HUDSON ?

Cette question, pendant longtemps en suspens, est depuis quelques années résolue d'une façon péremptoire : le Dr. Low l'a mise absolument hors de conteste.

Dans un rapport publié en 1896, il dit qu'au delà du cap Chidley, le long de la côte orientale de la baie d'Ungava, la pêche ne se faisait pas avant 1893, alors qu'un navire de Terre-Neuve, qui tenta l'aventure, eut tant de succès que l'année suivante deux autres vapeurs et trois goélettes firent aussi des pêches abondantes dans le voisinage de Port-Burwell. Les Esquimaux, ajoute-t-il, rapportent que la morue est abondante aux environs de l'embouchure de la rivière George durant le mois d'août. On ne sait pas encore, écrivait-il dans ce rapport, si la morue fréquente la baie d'Hudson et c'est une question qui devrait être résolue, car il est possible que des pécheries de grande valeur restent ignorées, parce que nous ne possédons pas les renseignements nécessaires à leur sujet. Dans le compte-rendu d'une autre exploration, publié en 1902, il constate ce qui suit :

"Il est connu qu'il y a de la morue dans la baie d'Hudson, les hommes de l'expédition en ayant pris au cap Smith et aux collines Comb, dans la baie James. Les Esquimaux en prennent aussi dans le détroit de Nastapoka et aux îles Belcher et à beaucoup d'endroits de la baie James les Sauvages en prennent aussi. Le 17 nous gravâmes les collines de trap de la terre ferme, Young et moi, pendant que les hommes péchaient à la morue. Il en prirent deux qui mesuraient vingt et vingt-deux pouces de longueur et ils prétendirent que c'était de la morue franche, semblable à celle qu'ils avaient prise toute leur vie sur les Grands Bancs de Terre-Neuve. On voyait de nombreuses bandes de loup-marins à harpe accompagnés

de voliers de goélands, qui faisaient apparemment la chasse à la morue dans le voisinage de l'île Smith. J'ai appris depuis que la morue abonde le long de la côte, depuis le promontoire de Portland jusqu'au cap Jones et dans la baie James jusqu'aux collines à la Peinture. Les Esquimaux qui habitent les îles Belcher et les autres groupes d'îles au large de la côte, prennent quantité de ces poissons, dont quelques-uns sont gros."

Cela règle la question de l'existence de la morue dans la baie d'Hudson.

Les Esquimaux ne peuvent pas s'aventurer loin en mer, avec leurs petits canots de peau et comme la morue se prend ordinairement loin au large, il ne faudrait pas juger par leurs pêches de l'abondance et de la grosseur de ce poisson dans les eaux de la baie et du détroit d'Hudson. Il y a tout lieu de croire qu'avec de bons gros navires bien équipés, l'on pourrait prendre autant de morue dans la baie d'Hudson que dans les eaux de l'Atlantique. "Il ne paraît y avoir aucune raison, observe avec beaucoup de bon sens le Dr Bell, pourquoi il n'y aurait pas de morue dans la baie d'Hudson. Les conditions de la température, de la hauteur de l'eau, etc., sont favorables et la nourriture de la morue—le saumon—abonde dans cette baie. Les latitudes des bancs poissonneux, de la côte de l'Atlantique au Labrador, sont les mêmes que celles de la baie d'Hudson."

Saumon.—Les eaux de l'Ungava sont fréquentées par le saumon de l'Atlantique—et par le saumon de Hearn. Le premier est très abondant dans les rivières qui débouchent dans la baie d'Ungava, surtout dans la partie orientale. La compagnie de la baie d'Hudson exploite à des pêcheries d'où elle envoie chaque année des quantités considérables de saumon en Angleterre. Une partie de ce saumon est gelée, pour le conserver frais, et l'autre est salée. Le saumon ordinaire n'entre pas dans les rivières de la baie d'Ungava avant la mi-août.

Le saumon de Hearn abonde dans les eaux de tout le littoral de l'Ungava, depuis l'entrée du détroit d'Hudson jusqu'à la rivière au Loup-Marin, au sud du cap Jones. On le prend aussi en grande quantité autour des îles Belcher et des autres îles qui se trouvent au large de la côte orientale de la baie d'Hudson. C'est un superbe poisson, à chair savoureuse rouge foncé, dont la couleur et le goût égalent, surpassent même la couleur et le goût du saumon de la Colombie Anglaise. Le poids de ce saumon varie de 1 à 15 livres et la moyenne est de cinq livres. Au fort Chimo, la compagnie de la baie d'Hudson en sale chaque année de grandes quantités qu'elle vend sur le marché de Londres presque le même prix que le saumon ordinaire. Il abonde à l'entrée de toutes les rivières et il pourrait alimenter une industrie considérable si on entreprenait de le pêcher pour le mettre en conserves.

La truite de ruisseau (*salvelinus fontinalis*) abonde dans presque toutes les rivières et les lacs de l'Ungava. Celles qui fréquentent l'eau salée, à l'embouchure des rivières, sont tout simplement délicieuses et dans la baie d'Ungava, à l'estuaire des rivières Koksoak et George, le poids moyen de cette truite est de sept livres. Elle fourmille à l'embouchure de toutes les rivières, à la fin de l'été et à l'automne. A la rivière du Nord-Ouest, affluent du fleuve Hamilton, le Dr Low a pris de cette truite à la mouche dans le mois de décembre, alors que la glace était formée à l'embouchure de la rivière.

Le poisson blanc (*coregonus chaquifformis*) abonde dans les lacs et les rivières de l'intérieur. Une variété de ce poisson abonde le long des rivages et à l'estuaire des rivières de la côte orientale de la baie d'Hudson. A l'automne, il remonte les rivières avec la truite de mer. Sous les autres rapports, ce poisson ressemble exactement au poisson blanc du lac Supérieur, mais le fait qu'il fréquente l'eau de mer lui donne un goût bien supérieur. Il est tout simplement délicieux. Cet excellent poisson se prend avec la truite tout le long de la côte et les deux sont si abondants qu'il suffit de jeter un filet à l'eau n'importe où pour faire une pêche miraculeuse.

La grosse truite des lacs (*salvelinus namaycush*) abonde dans tous les grands lacs de l'intérieur, jusqu'au détroit d'Hudson. Le poids moyen de cette truite est de huit livres, mais il s'en prend beaucoup qui pèsent plus de vingt-cinq livres. Au point de vue de la pesanteur, ce sont de véritables saumons.

La "ouanachie", ou saumon d'eau douce, se trouve dans la partie supérieure de toutes les grandes rivières de la moitié orientale de l'Ungava, notamment les rivières Hamilton, Nord-Ouest, George et Koksoak. Sa pesanteur varie de trois à dix livres.

Le brochet, la loche et la carpe se trouvent en abondance dans tous les lacs de l'intérieur, où les deux dernières espèces fournissent en hiver un point sûr pour l'alimentation des Sauvages.

TABAC Champlain A fumer et à chiquer

La voix du progrès

Une bonne remarque de la Semaine Commerciale :

"Si le gouvernement Laurier n'avait pas créé l'entreprise du nouveau transcontinental, travail gigantesque, origine de mille travaux et fondations corollaires, nous serions engrenés dans la crise américaine, le travail aurait manqué chez nous comme chez nos voisins, et nous aurions souffert."

"C'est le contraire qui a lieu, grâce à une sage administration, loin d'immobiliser des millions dans la nationalisation d'industries qui activent notre prospérité et notre vie nationale, attire et engage de nouveaux capitaux dans la création des ressources nouvelles."

"La compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique, stimulée par l'action féconde du gouvernement, vient de décider l'émission d'actions nouvelles au chiffre énorme de vingt-quatre millions de dollars. Le Crédit Foncier Franco-Canadien va fournir trois millions au public canadien. Il est à espérer que notre gouvernement provincial réussira, malgré les cris des rétrogrades, à attirer les capitaux belges dans la colonisation des régions inexploitées de notre province, et que nos sociétés de colonisation sauront, elles aussi, attirer et réunir des capitaux pour le peuplement, conforme à nos goûts et à nos intérêts, et pour le développement de notre province, qui ne doit pas se laisser devancer dans le mouvement en avant des neuf provinces-sœurs de la progressive confédération canadienne."

Étrange mentalité

(De la Presse.)

La Vérité, de Québec, nous surprend quand elle se fait consillère d'écrits mensongers, au sujet de membres respectés de notre épiscopat canadien. Ne vous récriez pas, pudibonds rédacteurs !

On voit en huitième page, dans la feuille québécoise, le sommaire de la Revue du monde catholique. Nos lecteurs se rappellent sans doute que nous avons reproché à cette revue française d'avoir publié, sur l'Eglise de notre pays, ce que nous savons être des faussetés.

Le directeur de la Vérité a cependant eu l'habileté de supprimer le titre de l'article auquel nous faisons allusion : "Vers l'abîme," et ne laisser que ce que nous appellerons le sous-titre : "Voix canadiennes." "Vers l'abîme"..... ce titre a effrayé même notre confrère, puisque d'après l'écrivain de la revue européenne, ceux qui s'en vont vers l'abîme sont ni plus ni moins que certains de nos évêques canadiens, chefs de l'Eglise dans notre province.

Qu'on se permette de douter de l'orthodoxie des pontifes de notre "petite chapelle" canadienne, qu'on se permette de discuter une question libre, par exemple, l'opportunité de l'adoption du drapeau fausement nommé Carillon Sacré-Cœur, et aussitôt la Vérité prend feu, fulmine ses excommunications majeures.

Et c'est elle cependant qui, aujourd'hui, ne craint pas de conseiller d'encourager la lecture des articles où sont dénoncés nos propres évêques !

Nous osons croire toutefois que la Vérité ne poussera pas la complaisance jusqu'à reproduire les mensonges que M. Savaète écrit dans sa revue, sur le compte de Monseigneur de Québec, l'Ordinaire de notre confère. Nous espérons qu'elle n'imitera pas une feuille-sœur, dont les colonnes sont remplies, à chaque publication, d'insinuations malveillantes à l'adresse de son évêque.

O prétendus détenteurs du catholicisme intégral !

On dirait vraiment que des gens se sont donné la mission de rompre la paix religieuse qui existe en notre province de Québec, en mettant au grand jour des écrits malsains, inopportuns.

Qui vengera les noms de nos plus vénérés évêques que dénigre, dans la Revue du monde catholique, un vieil ecclésiastique canadien en rupture de respect avec son Ordinaire ? Ce périodique suit évidemment avec fidélité sa tradition : le prélat Fèvre a fait école ! Il a des disciples chez nous !

Pour étaler son mécontentement et ses allusions malignes, le dogmatiste personnage dont nous voulons parler n'a pas assez de journaux de notre pays qui se réclament eux-mêmes du "parti de Dieu" ! Que de fois, pourtant, il a mis au bas de leurs colonnes ses pseudonymes suggestifs ! Il fallait que l'Europe soit témoin de son aigreur persévérante. Qu'un jour il ose signer, son nom, plus, sa mémoire, seront à jamais flétris !

Monsieur Savaète, directeur de la Revue du monde catholique, devrait avoir assez de jugement pour s'inspirer à meilleure source quand lui aussi il daigne parler de l'Eglise du Canada et de ses pontifes. Alors, il n'écrirait pas les impudentes lignes qu'on lit dans sa revue. La religion est vilipendée dans sa patrie, ce n'empêche-t-il son zèle à la défendre ? Qui lui a donné mission de jeter le trouble dans les consciences canadiennes ? Est-ce que Rome n'a pas jugé les questions dont il parle avec tant de désinvolture ? Quel bien peut-il résulter pour l'Eglise, de l'exhymation de ces querelles ? Tout bon catholique à le

ATELIER TYPOGRAPHIQUE DE LA Compagnie-VIGIE (INCORPORÉE PAR LETTRES PATENTES) 8 Rue Collins, - - - - Haute-Ville Matériel Entièrement Neuf IMPRESSIONS EN TOUS GENRES : Grandes Affiches, Prospectus de Compagnies, Circulaires Commerciales, Factums d'Avocats, Formules et Blancs, Livres et Brochures, Typographie en couleurs, Etc., Etc. EXÉCUTÉES AVEC LE MÊME SOIN DE TOILETTE QUE NOTRE JOURNAL. UN BON CERTIFICAT Québec, 31 décembre 1907. MESSIEURS DE LA VIGIE, Permettez-moi de vous féliciter sur la supériorité de votre travail. Je vous avais confié l'impression d'un factum de 60 pages. Le sur lendemain je recevais les épreuves ; il n'y avait pas une faute à corriger ! C'est à mes yeux un fait assez remarquable pour que je vous en fasse mes compliments. Bien à vous, Avocat Adressez toutes commandes à La Compagnie-VIGIE, Québec

CARTES D'AFFAIRES Haute-Ville: Tel. 891. Succ.: Tel. 2579 Lavigateur & Hutchison Importateurs de Pianos, Orgues, Instruments, de Musique de toutes espèces. Éditeurs de Musique. Seuls représentant des célèbres Pianos Heintzmann & Co 21-23 et 25, rue St-Jean, Succursale: 54, rue St-Joseph. QUEBEC.

Joseph P. TURCOTTE AVOCAT Etude: 195 rue St-Joseph.—Téléph. 2311 Résidence: 194 rue du Roi.

PETER FRENCH AVOCAT 139, rue St-Pierre, - Québec. Victoria Chambers. Tél. 727

Dr. L. J. Montreuil Ex-Eleve des Hôpitaux de Paris et Berlin Spécialité: Maladies des Yeux, Nez, Gorge et Oudies. No. 94 RUE ST-JEAN Heures de consultations: A.M. 10 à 12 heures P.M. 1 à 4, et 7 à 8 heures. Tél. 1539

Dr J. Eudore Parent Ex-élève des Hôpitaux de Paris Ex-interne de la Charité de Lyon SPECIALITE: Maladies Nerveuses et Mentales, (Epilepsie, Hystérie, Neurasthénie). BUREAU: 17 RUE ST-JEAN TELEPHONE 3144

F. O. DROUIN AVOCAT 181 Rue ST-JOSEPH BUREAU du JOUR du SOIR TEL 2510

droit de poser ces questions. Il n'y a donc pas assez de cet abbé Barbier qui, dans un livre récent, cherche à diminuer l'aurole de gloire du grand Pape Léon XIII, en parlant d'une manière inconvenante du prétendu libéralisme de ce pontife, quand il devrait plutôt parler de sa clairvoyance, de ses étonnantes visions! Non, cela ne suffit pas! Au Canada, il faut chercher à ternir la mémoire du vénéré cardinal Taschereau qui a pourtant donné la paix à l'Eglise en notre pays. Pourquoi essayer de faire croire, insinuer que l'orientation actuelle de nos principaux évêques est dangereuse pour l'Eglise catholique? Quelle étrange mentalité! Espérons qu'on va écrire l'histoire de ces dernières années avec impartialité, vérité, afin que soient éclairés ceux qui ne révent que batailles et leur esprit débarrassé, c'est le cas de le dire, de ses "illusions dangereuses."

Beaux Lots à Vendre Sur l'avenue des Erables, à proximité du chemin Ste-Foy et de l'église Notre Dame du Chemin, dans la municipalité de Notre-Dame, deux magnifiques lots à bâtir mesurant 50 pieds de front sur 125 de profondeur, avec ruelle de service en arrière. Bonne occasion pour construire résidence suburbaine ou maison de rapport en vue des fêtes de Centenaire. Pour conditions, s'adresser à A. B. à ce bureau.

BOISSON NOUVELLE Non alcoolique, Rafraîchissante et Bienfaisante. Boisson Mousseuse et Pétillante. LIMLITHA A REPLICIA OF CHAMPAGNE. RECOMMANDEE POUR LA GOUTTE ET LE RHUMATISME. GARANTIE QUE'ELLE EST COMPOSEE DE JUS DE LIMON ET DE LITHINE "LITHIA". DUPLICATA DU CHAMPAGNE. M. TIMMONS & SON QUEBEC

La Cie Chs. A. Paquet, Ltee Planeur Embouveteur double surface. Machineries de toutes sortes. Engins, chaudières à vapeur, moteurs à gazoline, planeurs simples et combinés, et autres machines à bois. Fournitures de moulins, telles que courroies de cuir, de caoutchouc et de canvas (Toile Rouge), arbres de couche (Shafts), suspenseurs (Hangers), poulies, scies de toutes sortes, dents de scie, etc., etc. Les ordres transmis par télégramme ou téléphone exécutés avec promptitude. Venez nous voir ou écrivez à LA CIE CHS. A. PAQUET, LTEE Nos. 2 et 4, rue St-Joseph, QUEBEC. A fumer, doux et naturel A FUMER ET A CHIQUER

- AVIS -

Maison E. Roumilhac

FONDEE EN 1875
Le plus grand Stock en Ville de
Vins, Liqueurs, Cognac,
Genièvre, Scotch, etc.,
Huile d'Olive, Conserves, etc.,
Fromages de Roquefort, Limbourg, etc.,
Spécialité de café.

Prix Spécial pour Hotels et Restaurants

E. ROUMILHAC,
48-50 Côte du Palais,
QUEBEC.

Téléphone 1146.

Feuilleton littéraire de la VIGIE

Maitre Martin le tonnelier

Par HOFFMAN

No. 5
COMMENT LES DEUX JEUNES APPRENTIS FREDERIC ET REINHOLD FIRENT CON-NAISSANCE

Sur un joli coteau herbeux, ombragé de verdure, était couché un jeune compagnon ouvrier, de mine avenante, appelé Frédéric. Le soleil était déjà descendu sous l'horizon, et des traînées de flammes rosâtres éclairaient la profondeur de la voûte céleste. On voyait très distinctement dans le lointain la fameuse ville impériale de Nuremberg, qui s'étendait dans la vallée et dressait hardiment ses tours superbes dans le rougissement du crépuscule, versant sur leurs flèches élancées ses flots d'or. Le jeune homme avait le coude appuyé sur son sac de voyage, qui reposait à côté de lui, et il plongeait dans la vallée des regards passionnés. Tantôt il cueillait quelques fleurs qui émaillaient l'herbe environnante et les jetait en l'air comme une offrande au soleil couchant, tantôt il regardait devant lui et alors des larmes brûlantes perlaient dans ses yeux. A la fin, il releva la tête, étendit les deux bras comme s'il eût voulu étreindre une image chérie et se mit à chanter d'une voix claire et agréable :

*Je te revols enfin, doux lieu de mon enfance,
Toi que je n'ai cessé d'aimer malgré l'absence !
Puisse-je y retrouver, quand renaitra le jour,
Ma charmante Rosa, mon idole d'amour.*

*Belle et suave fleur, penche-toi vers mon âme,
Prodigue au vent balais ton précieux dicame.
Viens, oh ! viens me donner l'espoir et le bonheur
Et mettre un terme enfin à mon âpre douleur.*

*Va, rayon l'or du soir, porte-lui mon message
Et porte-lui mes pleurs : dis-lui que son image
Ne quitte point mes yeux, que si je dois mourir,
Elle seule aura droit à mon dernier soupir.*

Après avoir achevé sa chanson, il tira de son sac un morceau de cire qu'il réchauffa contre sa poitrine. Puis il se mit à modeler délicatement et avec art une rose à cent feuilles. Pendant qu'il travaillait, il continuait à fredonner, et, plongé dans ses réflexions, il ne voyait pas le beau jeune homme debout derrière lui depuis longtemps, et observait attentivement son œuvre.

—Eh ! mon ami ! s'écria ce dernier, eh ! mon ami, c'est une belle œuvre que vous faites là. Frédéric, tout effrayé, jeta les yeux autour de lui ; mais quand il rencontra le regard amical du jeune étranger, il lui sembla qu'il le connaissait déjà de longue date.

—Ah ! mon cher monsieur, comment pouvez-vous prendre quelque intérêt à une bagatelle qui me sert de passe-temps en voyage ?

—Vraiment, reprit l'étranger, si vous appelez une bagatelle cette fleur modelée d'après nature avec autant de goût que d'exactitude, vous devez être un habile sculpteur. Vous m'avez procuré un double plaisir ; d'abord votre chanson si gaiement chantée d'après la méthode charmante de Martin Haescher, m'est allée jusqu'à l'âme, et maintenant je puis admirer votre talent d'artiste. Où donc comptez-vous aller de ce pas ?

—Le but de mon voyage, répondit Frédéric, est là sous vos yeux. Je me rends dans ma patrie, la fameuse ville impériale de Nuremberg, mais le soleil est déjà bien bas, et j'ai dessein de passer la nuit au village que voilà. Je repartirai demain de bonne heure et je pourrai arriver à Nuremberg à midi.

—Hé ! dit le jeune étranger avec joie, quelle heureuse coïncidence ! Nous suivons le même chemin. Moi aussi je vais à Nuremberg. Nous passerons la nuit ensemble au village et demain nous poursuivrons notre route en attendant, causons.

Le jeune étranger qui se nommait Reinhold, se jeta sur l'herbe à côté de Frédéric, puis reprit :

—Si je ne me trompe, vous êtes un mouleur habile, je l'ai vu tout de suite à votre manière de modeler ! Ou bien vous êtes ciseleur en or ou en argent ? Frédéric regarda tristement devant lui et dit avec modestie :

me tenez pour meilleur et plus élevé que je ne le suis réellement. Je vous avouerai tout bonnement que j'ai appris le métier de tonnelier et que je vais à Nuremberg travailler chez un maître en renom. Vous allez me dédaigner, maintenant que vous savez qu'au lieu de modeler des statues ou de ciseler de belles figures, je ne fais que cercler des tonneaux et des cuves.

Reinhold se prit à rire aux éclats. —Ah ! la bonne farce ! s'écria-t-il, moi, vous dédaigner parce que vous êtes tonnelier, moi qui ne suis pas autre chose moi-même.

Frédéric le regarda fixement, ne sachant s'il devait le croire, car le costume de Reinhold n'avait aucun rapport avec celui d'un ouvrier tonnelier en tournée. Sa veste de fin drap noir garnie de velours, sa fraise élégante, sa large et courte épée, sa barrette à longues plumes pendantes, faisaient plutôt soupçonner un marchand aisé. Pourtant il y avait dans le visage, dans toute la personne du jeune homme quelque chose de singulier qui ne permettait pas de voir en lui un commerçant. Reinhold s'aperçut des doutes de Frédéric. Il ouvrit précipitamment son sac et en retira sa trousse et son tablier de cuir de tonnelier.

—Vois, mon ami, vois ceci, s'écria-t-il ; hésiteras-tu encore à me prendre pour un camarade ? Le vois-tu bien que ma mine te paraît étrange, mais je viens de Strasbourg où tous les tonneleurs sont vêtus en gentilshommes. Je l'avoue, j'ai eu autrefois, comme toi, envie de devenir toute autre chose, mais maintenant je préfère le métier de tonnelier à tout, et j'y tiens d'autant plus que c'est sur ce métier même que j'ai fondé mes plus belles espérances d'avenir. Et toi, camarade, ne fais-tu pas de même ? Mais on dirait qu'un nuage sombre est venu inopinément peser sur ta jeunesse, et t'empêche de jeter avec plaisir tes yeux autour de toi. La chanson que tu chantaient tout à l'heure était une plainte d'amour, mais il m'a semblé y retrouver des paroles qui auraient dû sortir de mon propre cœur : on dirait que je sais déjà tout ce que tu tiens caché en toi. Tu peux tout me confier ; n'allez-nous pas devenir et rester à Nuremberg toujours bons et francs camarades ?

Reinhold passa familièrement le bras autour du cou de Frédéric, et cloua ses prunelles sur les siennes avec bienveillance. —Plus je te regarde, mon brave compagnon, répondit Frédéric, plus je me sens attiré vers toi ; j'entends distinctement, quand tu parles, résonner en moi, comme un fidèle écho, l'appel d'un ami. Eh bien ! soit, je te dirai tout. Non pas que j'aie, pauvre diable que je suis, à t'apprendre de bien grands secrets ; mais ce n'est que dans le cœur d'un ami que l'on peut épancher sa douleur, et dès le premier instant que je t'ai rencontré, je t'ai considéré comme le plus fidèle de mes amis.

Je suis donc devenu tonnelier et je puis me flatter de m'entendre à mon métier, mais j'avais depuis mon enfance porté toutes mes aspirations vers un art plus beau. Je

voulais être un grand maître en sculpture et en orfèvrerie comme Pierre Fischer ou l'Italien Benvenuto Cellini. Je travaillais avec un zèle brûlant chez maître Johannes Holzchuer, le plus célèbre orfèvre de ma patrie, qui, sans s'occuper lui-même de fonder des figures, pouvait me donner toute l'instruction nécessaire. Je voyais venir souvent chez maître Holzchuer le tonnelier Tobias Martin avec sa fille, la jolie Rosa. Sans en avoir conscience, je m'épris d'elle. Je quittai mon pays et j'allai à Augsborg pour achever de m'y perfectionner dans la fonte des métaux, mais c'est alors que je me sentis dévoré par les flammes de l'amour. Je ne voyais, je n'entendais que Rosa. Tout travail, toute aspiration qui devait m'éloigner d'elle ne m'inspirait que dégoût. Je choisis la seule voie qu'il y avait à prendre. Maître Martin ne veut donner sa fille qu'au tonnelier qui aura exécuté dans son atelier la plus belle œuvre de maîtrise et qui ne déplorera pas à Rosa ; j'ai renoncé à l'art de l'orfèvrerie, et j'ai appris le métier de tonnelier. Je veux aller à Nuremberg et travailler chez maître Martin. Mais maintenant que ma ville natale est là devant mes yeux, que l'image de Rosa m'apparaît toute rayonnante de beauté, j'hésite, je crains, j'ai peur ; je vois combien mon entreprise est insensée : sais-je seulement si Rosa m'aime, si elle m'aimera jamais ?

Reinhold avait écouté l'histoire de Frédéric avec une attention croissante. Il laissa reposer sa tête sur le bras du jeune tonnelier et, portant sa main étendue à ses yeux, il dit d'une voix sourde :

—Rosa vous a-t-elle jamais fait comprendre qu'elle vous aimait ?

—Ah ! répondit Frédéric, quand j'ai quitté Nuremberg, Rosa était plutôt une enfant qu'une jeune fille. Elle ne me détestait pas ; elle me souriait avec bienveillance, quand je lui cueillais, dans le jardin de maître Holzchuer, des fleurs dont je tressais des guirlandes, mais...

—Pourquoi donc aurais-tu perdu tout espoir ? s'écria Reinhold d'une voix retentissante, dont l'accent sinistre fit tressaillir Frédéric.

En même temps, il se leva, son épée eut un cliquetis étrange, et lorsqu'il se redressa de toute sa hauteur, les ombres profondes de la nuit, en tombant sur son visage, lui donnèrent une expression si haineuse que Frédéric poussa un cri de terreur :

—Qu'as-tu donc ? Il fit deux pas en arrière et heurta du pied le sac de Reinhold. Un son de corde s'en échappa plaintivement et Reinhold cria d'un ton colère.

—Maladroît ! ne brise pas mon luth. L'instrument était attaché au sac. Reinhold coupa la corde qui le retenait et le fit résonner avec une agitation fébrile, comme s'il eût voulu le rompre. Mais bientôt son jeu devint doux et mélodieux.

—Viens, dit-il d'une voix aussi affectueuse qu'auparavant, viens, mon frère, descendons jusqu'au village. J'ai là entre les mains un excellent moyen de chasser les mauvais esprits qui pourraient nous barrer le chemin et seraient disposés à nous assaillir.

—Eh ! cher frère, répondit Frédéric, pourquoi donc serions-nous assaillis par de mauvais esprits ? Ton chant est si délicieux, continue

Garanti par le Gouvernement Canadien

FABRIQUE PAR E. W. PARKER
DISTILLATEUR - MONTREAL.

Parker's
STANDARD

Whisky Blanc

LE PLUS PUR ET LE MOINS
COLORE DES SPIRITUEUX.

GILLESPIES & CO., Seuls agents
12, rue St-Sacrement, Montréal.

Il a passé deux ans en entrepot

Téléphone No. 32

BOSWELL & BROTHER LTD

Bière et Porter

90-118, RUE SAINT-VALLIER, : : QUEBEC

GURNEY, MASSEY & Cie L^{tee}

MANUFACTURIERS

de

Fournaises et Poeles

387, RUE ST-PAUL
Montréal

BIERE PORTER
DE PREMIERE QUALITE

TELEPHONE 833

PRIMEROS 10 CT'S

POSITIVEMENT LES MEILLEURS CIGARES.

H. D. BARRY
M^r. CIGARES
QUEBEC.

GOLD STAR 5 CT'S

LA REGION
DU
LAC ST JEAN
CANADA

20,000,000
acres d'excellentes terres à blé à 20¢ L'ACRE

UN PAYS ABONDANT EN EXCELLENTE EAU
EN BON BOIS A 190 MILLES

Seulement d'un des plus beaux ports de mer de l'Amérique

UN PAYS POUR LES INDUSTRIES DE TOUTES SORTES
REMPLI DE POUVOIRS D'EAU
BEAU CLIMAT ET COMMUNICATIONS FACILES

POUR RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER
RENÉ DUPONT, C^o
AGENT DE PROMOTION
CHAMBERLAIN ST. LOUIS, MO. ET 1001 ST. JACQUES
RUE ST. ANDRÉ, QUEBEC, CANADA.

GAUDIAS POITRAS

RELIEUR
FABRICANT DE LIVRES BLANCS ET DE LIVRES A
FEUILLETS MOBILES

**8, RUE COLLINS, HAUTE-VILLE,
QUEBEC**

PHONE 1736

Archer & Co.

MARCHAND DE

BOIS et CHARBON

138-140, rue St-André
Téléphone 646

TAPISSERIES

De 2½ à \$4.00
la pièce

Nous ne craignons pas de dire
que notre assortiment est le
plus complet que vous puissiez
voir

Au-delà de 6,000 patrons

UNE VISITE et vous serez convaincu

Téléphone
2162

Pas de vieux patrons, du nouveau
rien que du nouveau et du beau

MARIER & TREMBLAY

Coin des rues Desfossés et du Pont, Québec

JEAN DROLET

BOUCHER DE LARD
ET DE BEUF

No. 41, Marche Champlain
QUEBEC.

Lard frais et salé,
Beuf frais et salé,
Jambon, Saucisson, Graisse,
Beurre, Œufs,
Viandes hachées, etc.

(A continuer.)

ROSE QUESNEL

TABAC A FUMER DOUX & NATUREL

ROCK CITY TABACCO LTD QUEBEC

La question du jour

Le renouvellement du Conseil-de-Ville est bien pour Québec la plus importante question. Quel est l'esprit qui doit présider à ce renouvellement? Ou plutôt, quel est le moyen le plus pratique pour les contribuables de faire le choix de leurs représentants?

comptons que l'Action Sociale ne faille pas à la tâche. Qu'elle sorte de son mutisme et que, dans la mesure que lui permettent les conventions, elle s'intéresse à la question du jour.

Un bon commencement

La semaine dernière, le Soleil accueillait encore avec faveur la prose du notaire Huard. Quelques jours après, celui-ci se voyait refuser la même porte, et était obligé de se réfugier sous les auvents hospitaliers de l'Action Sociale et de l'Événement.

L'affaire de l'Armurerie

L'une des questions qui viendront demain devant la Chambre de Commerce est celle de l'Armurerie Ross. La motion suivante est sur l'ordre du jour: "Que cette Chambre a été vivement émue des dénonciations faites au comité des comptes publics le 15 courant par M. Wallace Nesbitt, C.R., ex-juge de la Cour Suprême, qui a alors déclaré et offert de prouver que la Ross Rifle Co. était depuis des années la victime d'une conspiration montée par une maison rivale d'Angleterre pour la ruiner, et que le 7 octobre dernier il avait reçu la visite d'un agent de cette maison menaçant la Compagnie Ross de faire fermer ses portes si elle ne voulait vendre immédiatement à sacrifice;

du gouvernement fédéral. Mgr Laflamme termine ainsi son étude géologique: "Vent-on de plus apprécier la valeur du sol arable qu'on rencontre dans les Laurentides; ce que nous avons dit plus haut relativement à son origine géologique est suffisant pour nous édifier sur ce point. C'est un sol essentiellement d'origine glaciaire. Dans la plupart des cas, les débris morainiques sont demeurés tels que les avait laissés le glacier, par conséquent, essentiellement irréguliers de composition et à surface plus ou moins accidentée. Ailleurs, les eaux ont ramené ces déchets et ont façonné des plaines alluviales, plus régulières, telles qu'on en rencontre autour des lacs et le long des rivières. On peut donc partager ce sol en deux classes: le sol morainique et le sol d'alluvion.

Nous comprenons toutefois qu'il faut compter avec les intrigants, les ambitieux, les hypocrites, les fanatiques, les exploités, et bien d'autres qui désirent escamoter la position. Le monde est ainsi fait; ce serait folie que d'essayer à le changer. On peut donc s'attendre que toutes ces catégories de candidats vont surgir dans la quinzaine. Il y en a déjà bon nombre sur les rangs, et la main nous dérange d'en démasquer quelques-uns. Mais ce n'est pas le temps. Nous préférons les voir tirer leurs ficelles, se faulxer dans l'ombre, s'entre-détruire, se prosterner devant un dieu d'argile, certains de les voir rester la plupart dans la poussière. Et les raisons ne manquent pas pour prédire presque à coup sûr le sort de certains personnages dont les noms s'étaient déjà en vedette dans les journaux. Il suffit de bien remarquer ce qui se passe.

Si nous étions rancuniers, nous pourrions rappeler au Soleil le temps, qui n'est pas loin en arrière, où l'échevin Huard et les réformistes en général trouvaient dans ses colonnes la plus complaisante protection contre les coups de la Vigie. Nous éprouverions surtout un malin plaisir à nous voir enfin donner raison par l'organe du maire Garneau lui-même contre ses propres amis, contre son propre pro-maire. Mais ne voyons en tout cela que l'intérêt public; ce sera notre plus beau triomphe. En attendant, voici la liste des candidats bleus déjà sur les rangs, sans compter ceux qui surgiront d'ici au 10 février: Fiset, St. Pierre, Moleux, Létourneau, Art. Mulrooney, Vermette, Jos. Huard, Brunet, Barbeau, Shink, Lockwell, Verret, Campbell, Mathieu, Hall, Etc. Gauvreau, Etc.

Qu'en conséquence cette Chambre désire protester de toutes ses forces contre la conspiration qui vient d'être dénoncée publiquement et espère qu'une enquête complète et immédiate sera faite; aussi, elle demande que l'Armurerie Ross ne soit pas fermée, mais qu'on contraigne elle soit mise en position de pouvoir continuer ses opérations sans entrave, que les produits de cette fabrique soient jugés avec fair play, honnêtement et justement, sur leurs réels mérites, par des experts désintéressés." "Il est une occasion où nos concitoyens doivent manifester hautement leur opinion, c'est bien celle-ci. Nous croyons, comme le Daily Telegraph, que nos représentants à Ottawa ont besoin de se sentir appuyés sur une forte expression du sentiment public. Le silence serait interprété là-bas comme un acquiescement à la ruine d'une industrie sur laquelle notre ville fondait de grandes espérances et dont le commerce en particulier tirait de grands profits.

Pas des nôtres!

Un certain M. Arthur Létourneau a pris la peine d'écrire dans les journaux des sottises à l'adresse de la VIGIE. C'est assez clair à l'entendre, qu'il n'est pas le candidat de la VIGIE. Nous n'en voudrions pas, non plus. Son discours dit assez que c'est un bleu du plus bel azur, et l'on sait que ce n'est pas notre couleur. Si, comme il le dit, il est si grand admirateur du maire Garneau, pourquoi combat-il l'échevin Mathieu, l'un de ses plus chauds partisans?

Les étudiants

Les étudiants paraissent en butte au mauvais vouloir des grands de nos jours. Une demande au comité des finances faite par la faculté des arts, a été jetée au panier. L'échevin Duquet prit plaisir à décliner la requête de nos jeunes amis. Les raquetteurs se réunissent en convention. Un carnaval a lieu. Jusqu'à aujourd'hui en pareille occurrence, les carabins recevaient une subvention de \$100. Cette fois, M. Lockwell, après les avoir réunis au manège, leur déclare avec une désinvolture et un sans-gêne étonnants, qu'il ne pouvait rien pour eux. Cependant 1000 piastres étaient sorties du coffre municipal pour la circonstance. Une courtoisie si grande, une bienveillance si marquée ont profondément touché la jeunesse de Laval.

La classification des terres publiques

Mgr Laflamme vient de contribuer à la géologie canadienne un savant article, dont les conclusions, que nous reproduisons plus bas, ont un sens pratique qui n'échappera à personne. Après avoir décrit techniquement cette partie du "bouclier canadien" qui s'appelle les Laurentides, l'éminent professeur fait toucher du doigt la distinction à faire entre les moraines et les alluvions au point de vue de l'agriculture, à laquelle les premières sont à vrai dire imprégnées. Cette théorie, absolument scientifique, sera sans doute précieuse pour la classification de nos terres publiques, dont le principe a été salement introduit dans la législation provinciale, par le gouvernement Parent, il y a cinq ans. Elle arrive aussi fort à propos, au moment où la question de préserver la forêt sans nuire à l'un des commerces les plus importants du pays va faire l'objet d'études spéciales sous les auspices

Avis

Prère à nos collaborateurs et correspondants de nous faire tenir leurs manuscrits les lundi et jeudi, pour prompt insertion. Par deux fois, samedi, devant la Commission Royale, qui tenait, suivant toute vraisemblance, sa dernière séance d'enquête, M. Laflamme a publiquement remercié ses confrères MM. Greenshields et Lane de toute la latitude qu'ils lui ont accordée pour interroger les témoins. Ces remerciements, a ajouté M. Laflamme, s'adressent aussi aux honorables commissaires. Gageons que l'Événement n'en croira pas moins que l'on a voulu étouffer l'enquête.

Le manège militaire

Le manège militaire (Grande Allée) Mercredi soir, 5 février, à 8 heures. Sous le patronage de Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, Son Honneur le Maire de Québec et sous les auspices du Lieutenant-Colonel A. Roy, D.O.C., et des officiers de la Garnison et de la Société Symphonique de Québec. GRANDE SOIRÉE DONNÉE PAR Madame NORDICA ET L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE NEW-YORK SOUS LA DIRECTION DE WALTER DAMROSCH. AMMISSION: ---Sièges réservés \$1.00, \$1.50 et \$2.00. Galerie (ouest) \$1.00. Admission: 50c. Plan des sièges et billets d'admission déposés chez l'éditeur Arthur Lavigne, 68 rue St-Jean, où l'on pourra se procurer le programme de la soirée. Les personnes éloignées de la ville pourront recevoir leurs places en adressant leurs ordres à l'éditeur A. Lavigne. Portes ouvertes à 7 1/2; concert à 8 1/2 heures.

Club Laurier

Les élections annuelles du Club Laurier ont eu lieu hier soir. Les seuls changements sont les suivants: M. Laurent Moisan, président sortant de charge, devient 2e vice-président honoraire; le Dr J. Gosselin est élu président; M. J. E. Bedard 2e vice-président, et le professeur O. Lockwell assistant-secrétaire. Le révérend G. A. French, dans une note au Star de Montréal, relève une légère erreur qui s'est glissée dans le discours de Son Excellence le gouverneur-général aux clubs canadiens. 1908 est le 410e anniversaire historique du Canada, —non le 300e— si l'on compte de la découverte de la baie d'Hudson par Cabot en 1498. Il ne faut pas oublier non plus Jacques Cartier, qui a joué un rôle encore plus important.

Synopsis des règlements pour Homesteads au Nord-Ouest

Toute section de nombre pair, non déjà réservée sur les terres fédérales du Manitoba, de la Saskatchewan et d'Alberta, excepté 8 et 20, peut être prise comme homestead par n'importe quelle personne, chef de famille, ou tout homme âgé de plus de 18 ans, à concurrence d'un quart de section ou 160 acres plus ou moins. La demande d'inscription pour homestead doit être faite personnellement par le postulant à l'Agence ou sous-agence des Terres du Dominion, pour le district où est situé le homestead de l'Agent local ou du sous-agent. Néanmoins, l'inscription peut-être faite par procuration au bureau de l'Agence à certaines conditions par le père, mère, fils, fille, frère ou sœur du futur colon. Le propriétaire de homestead est tenu de remplir ses devoirs comme tel d'après l'un des modes suivants: (1) Demander au moins six mois par année sur le homestead pendant trois ans et le cultiver. (2) Il peut, s'il le désire, satisfaire à la condition de résidence en habitant une terre en culture lui appartenant en propre, d'une étendue de pas moins de quatre-vingt (80) acres, dans le voisinage de son homestead. Le fait d'être co-propriétaire ou associé ne donnera pas droit à cette exception. (3) Si le père (ou la mère, le père étant décédé) d'un propriétaire de homestead a sa résidence permanente sur une terre en culture lui appartenant en propre, d'une étendue de pas moins de quatre-vingt (80) acres, dans le voisinage de son homestead, on peut en dire autant, et pour les mêmes raisons, de certains cantons situés dans la chaîne ou sur les contreforts des monts Notre-Dame. (4) Le terme "voisinage" dans les deux précédents paragraphes est défini comme signifiant pas plus de 9 milles en ligne directe, à l'exclusion des largeurs allouées pour chemins traversant cette ligne. (5) Le propriétaire d'un homestead ayant l'intention d'accomplir ses conditions de résidence conformément à ce qui précède, tout en résidant chez ses parents ou sur une terre en culture lui appartenant en propre, doit notifier de telle intention l'Agent du district. Un avis de six mois devra être donné par écrit au commissaire des terres fédérales à Ottawa, lorsqu'on a l'intention de demander une patente. W. W. CORY, Sous-ministre de l'Intérieur. N. B.—La publication non autorisée de cet annonce ne sera pas rayée.

AU BENNETT SEMAINE DU 27 JANVIER Trio Marno, Ce qu'il y a de plus amusant comme acrobates en Vaudeville. PERROSTOI et son chien. DILL et WARD, chant et danse de grand genre. UNA CLAYTON & CIE, "What's in a Name" VERNON, Nouveauté en Ventriloquie. COMTESSE RESSI & MONSIEUR PAULI, Artistes nouveau genre. QUARTETTE BASQUE, Chanteurs de grand opéra français. Matinées tous les jours 2.30 h. Tous les soirs à 8.30. Prix: 15c, 25c. Prix: 15c, 25c, 35c, 50c.

Quebec Railway Light and Power Co. Fondée en 1876 Téléphone 2224. Horaire Automne et Hiver 1907-08. Charles Vezina ENTREPRENEUR Electricien, Plombier, Ferblantier, Gazier et Couvreur. Posage d'appareils de chauffage à air chaude, à la vapeur et à l'eau chaude, appareils de plomberie les plus modernes et hygiéniques. Four-niture et installation d'éclairage électrique et au gaz. Assortiment complet d'appareils de plomberie et fixtures électriques, poêles de cuisine les plus améliorés. PRIX TRES MODERES. 117-119 DU PONT, OUE., ATELIER, 124 DU ROI

LAVIGUEUR & HUTCHISON Importateurs de PIANOS ET D'ORGUES. Seuls représentants à Québec des célèbres pianos Heintzman & Co. (les favoris des artistes) et des merveilleux pianos-pianos de la célèbre marque Autopiano de New-York. Notre assortiment comprend constamment un choix d'auprès 50 pianos des meilleures marques. SPECIALITE: —Orgues d'Eglises et de Chapelles. Nos prix sont les plus bas, notre assortiment le plus considérable et nos termes de paiements les plus faciles. Lavigueur & Hutchison 81-83 et 85 rue St-Jean = Succursale 54 rue St-Joseph

MANEGE MILITAIRE (GRANDE ALLÉE) MERCREDI SOIR, 5 FEVRIER A 8 HEURES. Sous le patronage de Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, Son Honneur le Maire de Québec et sous les auspices du Lieutenant-Colonel A. Roy, D.O.C., et des officiers de la Garnison et de la Société Symphonique de Québec. GRANDE SOIRÉE DONNÉE PAR Madame NORDICA ET L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE NEW-YORK SOUS LA DIRECTION DE WALTER DAMROSCH. AMMISSION: ---Sièges réservés \$1.00, \$1.50 et \$2.00. Galerie (ouest) \$1.00. Admission: 50c.

Grande réduction Stock de Cigares Sur notre immense Havanes et Domestiques POUR LES PROCHAINS QUINZE JOURS. Vous êtes invités à examiner nos articles et à comparer nos prix. Spécialité de CIGARETTES EGYPTIENNES en boîtes de 10, 50 et 100. Nos marques de VINS IMPORTÉS sont les meilleures. H. BEAUTEY, 22 rue de la Fabrique Haute-Ville, Québec.

THE CANADIAN SHOE MACHINERY CO., Ltd. ERNEST CARON Directeur-Administrateur. Fabrique de Machines à coudre, à visser (Standard), "Sluggler, Loose Nailer, Heeler" et autres machines spéciales. 308 RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH, QUEBEC. Prompte attention à toutes commandes et réparations. PHONE 2335

BANQUE DE MONTREAL SUCCURSALE ST-ROCH COIN DES RUES DU PONT ET ST-JOSEPH DEPARTEMENT D'EPARGNES INTERET CREDITE 4 FOIS L'AN H. DES RIVIERES, GERANT.